

Radio France censure officiellement les climatosceptiques et antivax !

écrit par Monique B | 29 avril 2024



La directrice de Radio France, Adèle Van Reeth, admet censurer les voix qui ne correspondent pas à la ligne éditoriale du service public.



La directrice de Radio France, Adèle Van Reeth, admet censurer les voix qui ne correspondent pas à la ligne éditoriale du service public.

Non seulement ils censurent et font des procès de Moscou à ceux qui travaillent sur CNews, mais, en sus, ils se vantent de censurer. Peut-on imaginer de tels propos il y a 10 ans ? Assurément non. C'est là l'une des valeurs ajoutées de Macron qui n'était pas élu qu'il partait à la chasse aux « fake news », embrayait avec la loi Avia pour assurer la désinformation à sa façon sur le vaccin Covid et sur le covid lui-même. Il anticipait ce qui se généralise à l'échelle de toute l'UE, avec la censure qui frappe RT France, entre autres, en attendant tout le reste, et notamment le règlement sur les services numériques qui a été voté par l'UE, au très grand bonheur de Thierry Breton :

<https://resistancerepublicaine.com/2023/08/28/breton-heu-reux-la-liberte-dexpression-a-disparu-des-reseaux-sociaux/>

Sans oublier la loi votée par des députés félons sur la criminalisation des propos privés ! Vive la liberté, qu'ils disent.

<https://resistancerepublicaine.com/2024/03/11/liberte-dexpression-les-deputes-de-la-majorite-ont-tous-vote-la->

[criminalisation-de-propos-prives/](#)

Ces gens, élus ou nommés, s'arrogent donc le droit d'imposer « leur conception de la vérité », même sur des sujets plus que discutés, plus que discutables, où il n'y a pas de consensus scientifique. Les immenses médecins, les immenses scientifiques que sont Raoult et Perronne, qui font autorité dans le monde entier démontrent que l'on a des médicaments permettant de soigner le Covid ? Ils subissent campagnes de calomnies et autres procès de Moscou pendant que Der Leyen et Macron mettent les petits plats dans les grands pour recevoir la clique Soros-Pfizer, mais le dénoncer serait devenu impossible, interdit... A quand la mise en prison des créateurs et utilisateurs de Verity France qui ont perdu les leurs, des enfants même, à cause du vaxxin Covid ? Chut ! il est interdit d'en parler. Ils sont très fort. **1984**, c'est maintenant. Et comme dans 1984, ce sont des petits kapos, des médiocres, qui sont chargés d'appliquer les ordres des Ceausescu du moment, avec zèle. Alors parlez-en autour de vous, en famille, chez les commerçants... La dictature est chaque jour plus terrible.

La directrice de Radio France, Adèle Van Reeth, avoue : Nous censurons les voix discordantes « climatosceptiques » et « antivax » !

La directrice de Radio France, Adèle Van Reeth, a récemment confirmé que les médias publics ne donnaient pas la parole à ceux qui ne partagent pas leur ligne éditoriale, en particulier sur les questions du réchauffement climatique et de la vaccination. Cette déclaration de Madame Raphaël Enthoven relance le débat sur la liberté d'expression et le rôle des médias publics.

Dans une interview, Adèle Van Reeth a déclaré que Radio France ne donnait pas la parole aux « climatoceptiques », aux « antivax » et aux « fachos ». Selon elle, en tant que service public, Radio France a pour mission « de servir l'intérêt

général » et de « promouvoir certaines valeurs ». Elle a également affirmé que Radio France allait plus loin que France Inter en ce qui concerne la cause écologique, en ne donnant pas la parole aux « cerveaux malades » qui propagent des « thèses complotistes ».

Et tranquille [@AdeleVanReeth](#) se vante de censurer les « climato-sceptiques »... avec autorité en plus !

« Servir l'intérêt général ».

Ça ose vraiment tout.

Et [@Sonia_Devillers](#) en bonne exécutante de rajouter « évidemment » suite aux propos de sa boss. [@franceinter](#) le naufrage. pic.twitter.com/CQYNL5Po4Z

– Eric Morillot (@EricMorillot) [April 23, 2024](#)

Cette déclaration est une forme de censure et une atteinte à la liberté d'expression et confirme la dérive totalitaire et contre-productive de la part de Radio France. Adèle Van Reeth a répondu à ces critiques en affirmant que Radio France ne « blacklistait » pas des personnes, mais des idées. Elle a également précisé que tous les journalistes et climatologues étaient les bienvenus sur France Inter, à condition qu'ils ne soient pas des « bouffons du PAF ». La frontière entre les idées et les personnes est souvent floue : cette politique de censure est dangereuse pour la démocratie...

Cette polémique relance le débat sur le rôle des médias publics et leur devoir de neutralité. Les médias publics ne doivent-ils pas donner la parole à toutes les opinions, même celles qui sont minoritaires ou contestées, afin de garantir le pluralisme et la liberté d'expression ?

Les opinions d'[@AdeleVanReeth](#) n'ont pas été repris, ni

questionnés, ni complétés par la journaliste j'ai donc saisi l'[@arcom](#) et le [@conseildeonto](#). La jurisprudence Hertel se doit d'être respectée et si elle ne l'est pas avec les fonds publics on a un réel problème de... <https://t.co/itaMb0ehMH>

– Xavier Azalbert □ (@xazalbert) [April 25, 2024](#)

par [Yoann](#)

<https://lemediaen442.fr/la-directrice-de-radio-france-adele-van-reeth-avoue-nous-censurons-les-voix-discordantes-climatosceptiques-et-antivax/>